



Conférence présentée par le
Master 2 Droit et sciences du
travail européen



Santé et travail : comment prévenir les risques professionnels ?

Santé Entreprises
Travail Risques **Stratégie**
Environnement **RH** **Réforme**

Mercredi 18 décembre 2019
de 18h à 19h45

Amphitéâtre Guy Isaac MI V
Manufacture des tabacs
21 allée de Brienne
31000 TOULOUSE

Notre site : <http://m2dste.ut-capitole.fr/>
Nous écrire : asso.m2dste@gmail.com
Nous rejoindre :

 Master 2 droit et sciences du travail européen

 @m2_dste

 Association Master 2 Droit et Sciences du Travail Européen



- PROGRAMME -

17h45

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

*

18h00

PROPOS INTRODUCTIFS

*

18h15

DÉBATS

*

19h45

MOTS DE CLÔTURE

*

19h50

COCKTAIL DINATOIRE

*

20h30

FIN DU COCKTAIL

SANTÉ ET TRAVAIL : COMMENT PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ?

*Animée par M. Xavier MONGINOUX, Responsable du service juridique de la
Fédération du BTP de Haute-Garonne*

Partie I

REGARD JURIDIQUE SUR LA QUESTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL : UNE PRÉOCCUPATION CROISSANTE ET ACTUELLE

Présentée par M. Luc DE MONTVALON, Docteur en droit privé

Partie II

ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR L'ENTREPRISE

Présentée par Charles STEFENEL, Président du groupe STB

Partie III

APPROCHE PRATIQUE : LA PRÉVENTION DES RISQUES, UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS

Présentée par M. Henri BOUSQUET, Médecin du travail

Partie IV

LA RÉFORME À VENIR ET LE DÉCLOISONNEMENT ENTRE SANTÉ PUBLIQUE ET SANTÉ AU TRAVAIL

*Présentée par M. Bernard LATTES, Directeur du service de santé en milieu de
travail interentreprises de Tarn-et-Garonne (SMTI 82)*

Présentée par la promotion 2019/2020 du Master 2 Droit et sciences du travail européen



Sponsorisée par

